

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE
INSTITUÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE PARIS EN VUE DE L'ÉLECTION DES
CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES, DES CONSEILLERS DE
PARIS ET DES CONSEILLERS METROPOLITAINS DE LYON
TENUE LE 2 ET 3 MARS 2020
À LA PRÉFECTURE DE RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFECTURE DE PARIS**

Étaient présents à cette réunion :

- Monsieur Cyril ROTH, premier vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, président suppléant ;
- Madame Anne GILLOT, chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre ;
- Madame Alice CHATEAU MOREAU, adjointe à la cheffe du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, membre suppléante ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, membre titulaire ;

La réunion débute le 2 mars 2020 à 16h30 sous la présidence de M. ROTH.

Mme Emilie FAUGERE, secrétaire de la commission de propagande, et Monsieur Arsène CONROY, secrétaire suppléant de la commission, se trouvent le site du routeur et vérifient la livraison des documents et leur conformité par rapport aux validations précédentes de la présente commission.

La commission de propagande constate ainsi la livraison des circulaires et des bulletins de vote validés par ses soins, chez le routeur, au plus tard à 18 heures, et en vérifie la conformité.

- Secteur 16 : Mme GIAZZI Danièle – ensemble pour le 16ème que nous aimons : le bulletin de vote transmis au routeur en couleur est en couleur, alors que la commission de propagande l'avait validée en noir et blanc.

La commission accepte la transmission de ces bulletins de vote.

- 18h05 : Lutte ouvrière fait livrer ses bulletins de vote (secteurs non identifiés) : la commission accepte de recevoir ces documents.

- 18h05 : 4 autres camions arrivés en même temps sont acceptés. Leur contenu sera examiné dans un second temps.

-18h10 : Aimer Paris : un camion vient d'arriver : il est accepté par la commission de propagande.

- par courriel (pièce annexée au PV) : Monsieur Jean-Jacques MAZUR demande un report de transmission de ses documents à la commission, à savoir le 03 mars au matin. Par courriel, la commission rejette sa demande.

- pour le 14ème secteur – M. Villani, Le nouveau Paris : la circulaire est légèrement différente de ce qui a été présenté à la commission, mais considérant que le document définitif étant conforme.

- la commission de propagande valide la circulaire du 8ème secteur pour EELV qui n'avait pas été présentée devant la commission de propagande précédemment, et qui est conforme.

- la circulaire pour Mme PESKINE, dans le 5ème secteur – Parisiennes, parisiens, est validée, en dépit du fait que la couleur de la police d'écriture passe du rouge (validée en commission) au bleu.
- le bulletin de vote pour Michaël BILLARA, dans le secteur Paris centre – Paris au cœur – libre, est validé en dépit de la différence de la nuance de teinte (nuance de gris) avec celui validé par la commission (nuance de bleu).
- à 10h00 : se présente un camion avec 36 200 bulletins de vote pour Aimer Paris 7è secteur, à destination des mairies. La livraison la veille, et dans les délais impartis, de 36 200 bulletins de vote pour ce même secteur à destination des électeurs avait conduit la commission à demander la préférence de la destination des bulletins de vote. La commission considère la réception trop tardive et refuse de prendre en charge ces bulletins de vote. Il est signifié à la tête de liste que les bulletins reçus seront à destination des bureaux de vote (mairie).
- à 11h30 : se présente un camion avec des documents à livrer pour les Hauts de Seine. Parmi ces palettes, les professions de foi de Valérie Lecasble – Parisiennes, parisiens, dans le 7è secteur. La commission prend la décision de ne pas les accepter, la réception est trop tardive.
- à 12 h : un camion, pour le reliquat des bulletins de vote de Aimer Paris – 15ème secteur : refus de la commission de les prendre en compte du fait de leur arrivée trop tardive.
- les bulletins de vote livrés pour POID dans le 19ème secteur sont livrés à la quantité de 140 000 exemplaires. Considérant le nombre d'électeurs et l'absence de consignes, la commission oriente 115 000 bulletins de vote vers les mairies, et 25 000 vers les électeurs.

Est annexé au présent PV :

- le tableau des documents de propagande réceptionné et contrôlé conforme ;
- la réponse écrite à la demande de réception le lendemain des documents de Monsieur Jean-Jacques Mazur.

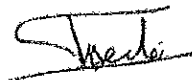
Fait à Paris, le 3 mars 2020

Le Président




Cyril ROTH

Le représentant du directeur
de La Poste de Paris



Laurent ISSERTE

Le représentant du préfet de la région
d'Île-de-France, préfet de Paris



Anne GILLOT

La représentante suppléante du préfet de la région
d'Île de France, préfet de Paris,



Alice CHATEAU MOREAU

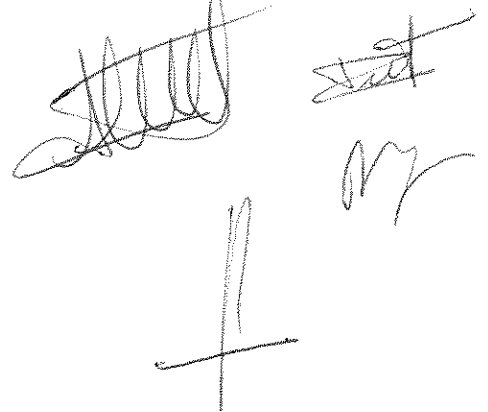
Sujet : Re: [INTERNET] délais de livraison R39
De : PARIS-IDF Elections <pref-elections@paris.gouv.fr>
Date : 02/03/2020 18:38
Pour : Jean-Jacques MAZUR <upr18@yahoo.com>
Copie à : "elections@paris-idf.gouv.fr (pref-elections@paris.gouv.fr)" <pref-elections@paris.gouv.fr>

Bonsoir Monsieur,

La commission de propagande ayant examiné votre demande de délai de transmission de vos bulletins de vote et circulaires chez le routeur pour le 03 mars au matin la rejette.

Bien cordialement.

Pour la commission de propagande,
Anne Gillot

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large signature on the left and several smaller ones on the right.

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] délais de livraison R39
De : Jean-Jacques MAZUR <upr18@yahoo.com>
Pour : pref-elections@paris.gouv.fr
Date : 02/03/2020 17:04

BONJOUR?

je soussigné Jean-Jacques Mazur candidat tête de liste de Pais je t'aime pour Paris 75018

sollicite de votre bienveillance un délais de livraison supplémentaire pour que mon imprimeur puisse faire sa livraisons et conditionnement BULLETIN DE VOTE ET CIRCULAIRE

dans la matinée du 03/03/2020 l'impression et la livraison se faisant pendant la nuit, la raison étant le délai trop court entre l'autorisation de la commission de propagande et la commission la commande chez note imprimeur.

fait pour servir veuillez agréer Madame Monsieur l'expression de mes respectueuses salutations

Mazur Jean-Jacques